

Les engagements Tempo Chasse

Le chasseur extérieur s'engage...

Le chasseur qui accède à un offre labellisée **Tempo Chasse** doit avoir conscience de l'importance de sa présence dans le développement des territoires ruraux, autant dans sa composante sociale, économique qu'environnementale. En tant que chasseur responsable,

il s'engage, par la signature d'une charte, à :

> Être en règle vis-à-vis de la pratique de la chasse et respecter le règlement du territoire.

> Participer à la chasse dans les mêmes conditions que les chasseurs locaux.

> Respecter les consignes de sécurité données par les responsables de l'association.

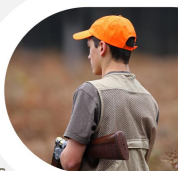
> Respecter les autres usagers de la Nature.



La Fédération et l'association locale s'engagent...

Par convention, la Fédération des Chasseurs et l'association s'engagent à mettre en oeuvre respectivement les conditions fixées par le label **Tempo Chasse**, dans un souci de partage et de respect entre le chasseur accueilli et les bénévoles de l'association.

En complément, la Fédération peut assurer le lien entre les offres **Tempo Chasse** et les autres aspects du séjour (restauration, hébergement, loisirs et découvertes en famille) en invitant le chasseur à contacter les acteurs du tourisme et du développement local.



Où se renseigner ?

Sur le site Internet des Fédérations des Chasseurs de Midi-Pyrénées en suivant le lien :

www.chasse-nature-midipyrenees.fr

En cliquant sur Tempo Chasse



Tempo Chasse
Venez chasser en Midi-Pyrénées



En vous connectant, accédez à toutes les informations concernant **Tempo Chasse**, nos engagements, la charte du chasseur et à la liste d'offres de territoires de chasse proposées par les associations de chasse de la région .

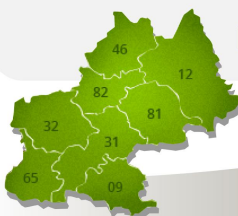
Comment ça marche ?

Via ce portail en ligne, le chasseur peut effectuer une recherche de territoire par zone géographique, par espèce gibier ou par période de chasse souhaitée.

Après avoir rempli un formulaire de contact, il pourra accéder aux coordonnées téléphoniques ou mail du responsable de l'offre **Tempo Chasse** de son choix.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez votre Fédération Départementale des Chasseurs en suivant le lien :

www.chasse-nature-midipyrenees.fr



Rubrique "Ma fédé"

Fédérations Départementales des Chasseurs
de Midi-Pyrénées



Une chasse préservée et accessible à tous

Tempo Chasse



Accueillir et faire découvrir le patrimoine cynégétique des terroirs, entre Pyrénées et Occitanie

Ce projet est soutenu par l'Union Européenne, les Conseils Généraux du Gers, des Hautes-Pyrénées et du Tarn.

CONSEIL GÉNÉRAL
DU GERS



l'Europe
s'engage
en Midi-Pyrénées
avec le FRADER

**Vous souhaitez
accueillir**

**Rejoignez
Tempo Chasse**

**Bénéficiez de l'appui
de votre Fédération**

**Accueillez en
toute simplicité**



Favoriser une chasse populaire riche en émotions et en partage

Tempo Chasse s'inscrit dans une démarche profondément volontariste et un engagement gagnant-gagnant. Le label vise à garantir **une chasse populaire, généreuse et riche en émotions**, pour une découverte différente du territoire et des terroirs midi-pyrénéens.

L'offre **Tempo Chasse** n'est pas un produit commercial, mais un accès à une ou plusieurs journées de chasse (sous conditions de cotisation du chasseur à l'association de chasse locale) sur un territoire géré par une association cynégétique soucieuse du "bien-vivre ensemble", des espèces qui s'y développent et des modes de chasse qui s'y pratiquent.

Le nouveau chasseur est accueilli dans des conditions fixées par les membres permanents de l'association, dont le coût d'accès reste cohérent avec les pratiques et normes locales.

Fournir un service-conseil aux adhérents

Tempo Chasse est à la fois un label et une solution proposés par les Fédérations des Chasseurs de Midi-Pyrénées à leurs adhérents territoriaux souhaitant accueillir de nouveaux chasseurs, quelle que soit la durée de cet accueil (occasionnel, saisonnier ou à l'année).

En conventionnant avec leur **Fédération Départementale**, les associations locales de chasse volontaires bénéficient :

- > d'un appui technique et administratif,
- > de "documents-types" pour assurer un accueil de qualité et encadré de nouveaux chasseurs,
- > d'un affichage de leur offre et de leurs disponibilités sur une page Web dédiée **Tempo Chasse** sur le site des Fédérations.

En outre, les associations de chasse restent libres de leurs décisions sur les modalités d'accueil de ces chasseurs.

Tempo Chasse, pour accompagner les chasseurs dans la recherche de territoires

Tous les ans, plus de 1.000 nouveaux chasseurs, leur précieux sésame en poche, recherchent un territoire de chasse dans notre région. Ces 5 dernières années, les validations temporaires du permis de chasser ont été multipliées par 10 ; alors que certaines associations constatent une diminution du nombre de leurs adhérents.

Fortes de ces constats, les Fédérations des Chasseurs proposent de mettre en relation les associations locales de chasse et les chasseurs désireux de pratiquer leur loisir en Midi-Pyrénées, afin de favoriser ces échanges cynégétiques et humains.

Le label **Tempo Chasse** permet d'accompagner et de faciliter l'accès aux possibilités d'accueil existantes sur les territoires de chasse.

